VILLE DE TAGETIK, sur Seine - Budget Principal - CFU - 2023

**REPUBLIQUE FRANÇAISE** 

VILLE : VILLE DE Tagetik sur Seine (1)

(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET: 21690123100011

POSTE COMPTABLE: TRESORERIE MUNICIPALE MET

M. 57

# Compte financier unique Voté par nature

BUDGET: Budget Principal (3)

#### **ANNEE 2023**

- (1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.
- (2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe
- (3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# VILLE DE Tagetik Sur seine - Budget Principal - CFU - 2023

# Sommaire

D

Е

F

I - Informations générales et synthétiques	
A - Informations statistiques fiscales et financières	1

A - Informations statistiques, fiscales et financières 4		
B1 - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	j	5
B2 - Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 6	j	
B3.1 - Liste des organismes de regroupement 7		
B3.2 - Liste des établissements publics créés 8		
B3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe 9	)	
C1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses 10		
C2 - Détail des restes à réaliser - Recettes 11		
- Bilan synthétique 12		
- Compte de résultat synthétique 13		
- Taux des contributions et produits afférents 15		

# II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget 16	
A1.1 - Dépenses d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1.2 - Recettes d'investissement - Vue d'ensemble	18
A2.1 - Dépenses de fonctionnement - Vue d'ensemble	19
A2.2 - Recettes de fonctionnement - Vue d'ensemble	20
B1 - Dépenses d'investissement - Vue détaillée 21	
B2 - Recettes d'investissement - Vue détaillée 26	
C1 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et	articles 31

	D2 - Recettes de fonctionnement - Vue détaillée 40
III - Eta	ts financiers
Α	- Bilan (en euros) 45
В	- Compte de résultat (en euros) 49
С	- Annexe 51
IV - Eta	ts annexés
A	- Présentation croisée et agrégée
	A1 - Présentation croisée, section d'investissement - Vue d'ensemble 52
	A2 - Présentation croisée, section de fonctionnement - Vue d'ensemble 54
	A3 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes 56
В	- Etats annexés patrimoniaux
	B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 61
	B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 62
	B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux 68
	B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 69
	B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 70
	B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement 72
	B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 73
	B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme 74
	B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes 75
	B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 76
	B3.1 - Etat des provisions constituées 82

32

D1 - Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée

#### D - Autres éléments d'information

D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale 512

D2.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe 522

D5 - Gestion des fonds européens Sans Objet

D7 - Actions de formation des élus 523

D8 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes Sans Objet

D10 - Identification des flux croisés Sans Objet

D11.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement Sans Objet

D11.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement Sans Objet

#### V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures 529

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les

états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de  $\mathbf{0}$ 

Page 3

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques		
	Valeurs	
Population totale	529570	

Informations fiscales (N-2)		
	Collectivité	
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1384.09	

	Valeurs	
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1180.04
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1388
3	Dépenses d'équipement brut / population	188.20
4	Encours de dette / population (2)	680.89
5	DGF / population	127.82
	Ratios de structure et d'analyse financière	Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (3)	57.30%
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (3)	90.26%
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3)	14.46%
9	Taux d'épargne nette ( (Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	9.22%
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3)	49.1%
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3)	3.4

- A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).
- Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.
- (3) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
	Prévision budgétaire totale	A	243 873 494,01	718 037 075,00	961 910 569,01
Recettes	Recettes réalisées (1)	В	116 794 286,37	737 266 081,04	854 060 367,41
	Restes à réaliser	С	122 541,88	0,00	122 541,88
	Autorisation budgétaire totale	D	252 858 716,00	721 037 075,00	973 895 791,00
Dépenses	Dépenses réalisées (1)	E	144 098 956,96	663 824 967,43	807 923 924,39
	Restes à réaliser	F	22 032 577,55	0,00	22 032 577,55
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-27 304 670,59	73 441 113,61	46 136 443,02
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	Н	8 985 221,99	3 000 000,00	11 985 221,99
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-18 319 448,60	76 441 113,61	58 121 665,01
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-21 910 035,67	0,00	-21 910 035,67
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G+H+I	-40 229 484,27	76 441 113,61	36 211 629,34

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I - INFORMATIONS GENERALES ET	ı
DETERMINATION DU RESULTAT CUMULE A LA FIN DE	B

Section de	Mont
Anlde des réalisations de nrécédé du signe + (excédent)	7 441 6
Résultats antérieurs Ligne 002 du compte Précédé du signe + (excédent)	3000
Résultat de clôture de la section de	7 441 6
Section	
Solde des réalisations de nrécédé du signe + (excédent)	-27 304
Résultats antérieurs Ligne 001 du compte Précédé du signe + (excédent)	8985 9
Kolde d'exécution de la section E = D+F précédé	-18 319
Colde des restes à réaliser	-21 910
Kolde cumulé de la section NR : en cas de solde négatif il s'agit d'un hesoin de financement à couvrir obligatoirem	-40 229 ent nar